



Press release

Berchem, le 3 mars 2018

De plus en plus de Belges souscrivent un crédit hypothécaire seuls.

- **En 2017, 1 crédit hypothécaire sur 3 souscrit chez AXA Banque a été signé au nom d'une seule personne. La proportion de clients souscrivant des crédits sans partenaire a augmenté de 14 % au cours des 3 dernières années.**
- **Cette évolution s'explique par le nombre croissant de célibataires en Belgique. Il est également possible qu'un plus grand nombre de clients choisissent consciemment de contracter des prêts hypothécaires seuls, même s'ils ont un partenaire.**
- **La principale condition d'octroi d'un prêt est le revenu disponible et le montant de la contribution propre. Après déduction du prêt, au moins 1000 euros de revenu disponible doivent rester auprès d'un seul emprunteur (contre 1200 euros pour un couple).**

A l'occasion de Batibouw, AXA Banque examine ses chiffres sur les prêts hypothécaires.

AXA Banque note qu'un nombre croissant de clients emprunte seul pour un logement. Le pourcentage de prêts hypothécaires avec un seul titulaire a augmenté significativement ces 3 dernières années. Alors qu'en 2014, la part des personnes qui empruntaient seules représentait encore environ un quart des demandes de crédit (28%), en 2017, 1 prêt hypothécaire sur 3 (32 %) était contracté par un seul emprunteur.

La vague de refinancement interne de ces dernières années n'a pas été prise en compte dans le calcul, il s'agit donc réellement de la nouvelle production de prêts hypothécaires.

La proportion de clients qui contractent des prêts sans partenaire augmente dans toutes les tranches d'âge. Environ 37 % des clients qui signent seuls un prêt hypothécaire sont de jeunes adultes (jusqu'à 35 ans), 44 % ont entre 35 et 50 ans et 19 % ont plus de 50 ans.

En quoi les dossiers de crédits avec un seul emprunteur diffèrent-ils des autres dossiers ?

- Plus de la moitié des "emprunteurs seuls" (54 %) ont emprunté pour l'achat d'une maison afin d'y habiter. De plus, 19 % d'entre eux financent également la rénovation et 12 % financent l'achat d'une maison dans le but de la mettre en location. Le top 3 des objectifs les plus fréquemment cités pour un dossier avec deux emprunteurs sont similaires, mais se répartissent différemment: l'achat d'une maison pour y vivre (40 %), les rénovations (31 %) et l'achat d'une maison pour la location (11 %). On constate que les couples empruntent plus souvent pour des rénovations.



- Dans le cas des prêts hypothécaires avec un seul emprunteur, le montant moyen emprunté (127.500 euros) est inférieur à celui des prêts hypothécaires avec deux emprunteurs (175.000 euros).
- La durée moyenne du prêt hypothécaire (19 ans) n'est pas différente de celle de deux emprunteurs.
- En moyenne, les clients qui contractent des prêts hypothécaires peuvent emprunter jusqu' à 72 % du montant total de leur achat. Ce pourcentage est légèrement inférieur à la quotité moyenne pour les couples, qui est de 78 %. Cela signifie que les clients qui empruntent sans partenaire apportent une contribution propre plus importante.

Explications possibles

Les chiffres du Bureau fédéral du Plan montrent que le nombre de célibataires en Belgique ne cesse d'augmenter. Selon leurs prévisions démographiques¹, d'ici 2060, la moitié des ménages belges se composera d'une seule personne. Aujourd'hui, c'est déjà 1 ménage sur 3, un ratio qui reflète parfaitement la proportion de demandes de prêt souscrit par un seul emprunteur chez AXA Banque.

Le fait que cette tendance se produise dans tous les groupes d'âge ne surprend pas vraiment. Par exemple, les jeunes célibataires de moins de 35 ans, qui ont déjà travaillé pendant quelques années, souhaitent aujourd'hui profiter des faibles taux d'intérêt. Certains ne veulent plus attendre d'avoir un partenaire pour investir dans une habitation. L'augmentation de la part des célibataires de 35 ans et plus, peut s'expliquer en partie par le nombre croissant de divorces et de familles recomposées. Cela explique qu'un nombre plus important de personnes cherchent son propre logement à un âge plus avancé.

Il est également possible que les clients aient un partenaire dans certains cas, mais qu'ils choisissent consciemment de contracter un prêt hypothécaire seuls. Par exemple, lorsque deux partenaires forment une famille recomposée et souhaitent garder leur propre maison.

Bien que l'accès au crédit soit plus accessible grâce à l'environnement de taux bas, la prudence reste de mise. Frank Goossens, Chief Credits Officer d'AXA Banque: « En tant que banque, nous avons pour mission de veiller à ce que nos clients souscrivent des prêts assortis d'un plan de remboursement réalisable. Le revenu disponible joue un rôle essentiel à cet égard. C'est le montant qui reste après le remboursement mensuel du prêt hypothécaire. Pour le revenu disponible, AXA Banque utilise à titre indicatif 1200 euros par mois pour un couple et 1000 euros par mois pour une personne seule. La contribution propre est également importante. Frank Goossens : « Nous savons que 60 % des jeunes de 20 à 35 ans reçoivent aujourd'hui une aide financière de leurs parents pour acheter leur maison. »

¹ Perspectives démographiques 2016-2060 - Population et ménages



A propos d'AXA Banque Belgique

Sixième banque belge en termes de total du bilan. Cinquième place pour les crédits hypothécaires, sixième place pour l'épargne. Avec environ 600 agences (réseau d'agents bancaires indépendants) et 850 collaborateurs, nous sommes au service de 800.000 clients en Belgique. La banque prête pour 19 milliards d'euros à des familles, indépendants et petites entreprises belges, essentiellement à travers la transformation de 18 milliards d'euros d'épargne belge. AXA Banque est notée chez Standard&Poors A+/A-1 (outlook stable) et chez Moody's A2 / P-1 (outlook stable). AXA Banque fait partie du Groupe AXA, un groupe d'assurance, gestion d'actif et banque d'envergure internationale, servant 107 millions de clients avec 166.000 collaborateurs et présent dans 59 pays. À l'échelon mondial, AXA est la marque d'assurance numéro 1 et AXA Banque est un acteur financier fort en Belgique. AXA Banque a été élue Banque de l'année fin 2016 et a gagné 2 Bank Awards en 2017.

Plus d'information:**Equipe de presse d'AXA Banque Belgique:**

Lisa Pieters (lisa.pieters@axa.be // +32 491 96 95 16)

Wim Pauwels (wim.pauwels@axa.be // +32 479 65 17 12)

Ce communiqué de presse est également disponible sur

www.axabanque.be/presse

IMPORTANT LEGAL INFORMATION AND CAUTIONARY STATEMENTS CONCERNING FORWARD-LOOKING STATEMENTS

Certain statements contained herein may be forward-looking statements including, but not limited to, statements that are predictions of or indicate future events, trends, plans or objectives. Undue reliance should not be placed on such statements because, by their nature, they are subject to known and unknown risks and uncertainties and can be affected by other factors that could cause actual results and AXA's plans and objectives to differ materially from those expressed or implied in the forward looking statements. Please refer to Part 4 - "Risk factors and risk management" of AXA's Document de Référence (Annual Report) for the year ended December 31, 2016, for a description of certain important factors, risks and uncertainties that may affect AXA's business, and/or results of operations. AXA undertakes no obligation to publicly update or revise any of these forward-looking statements, whether to reflect new information, future events or circumstances or otherwise.